

de colère, d'impatience : être emporté par la colère, l'impatience. Absolt. *Bouillir* : s'impatienter, s'emporter. *Sa lenteur me fait bouillir*. V. Exaspérer. ♦ 4^e Trans. (Fam.). Faire bouillir. *Bouillir le linge*. ♦ ANT. Geler.

BOUILLISSAGE [bujisʒa]. n. m. (1765; de *bouillir*). Techn. ♦ 1^o En papeterie, première opération subie par la pâte de chiffon au cours du blanchiment. ♦ 2^o En sucrerie, cuisson du jus sucré avant sa concentration, pour faire précipiter les sels de calcium.

BOUILLOIRE [bujwaʁ]. n. f. (1740; de *bouillir*). Récipient métallique pansu, muni d'un bec et d'une anse, destiné à faire bouillir de l'eau. V. Bouillotte. *Bouilloire russe*. V. Samovar.

BOUILLON [bujɔ̃]. n. m. (fin XII^e; de *bouillir*). I. ♦ 1^o Se dit des bulles qui se forment au sein d'un liquide en ébullition. V. Bouillonnement. *Retirer au premier bouillon* : dès l'ébullition. *Bouillir à gros bouillons*, très fort. — Par ext. (les bulles provenant de l'agitation d'un liquide) « Un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume » (FÉN.). *Plaie qui saigne à gros bouillons*. — Par anal. Techn. Bulle d'air emprisonnée dans le verre, dans les métaux fondus. ♦ 2^o (1629). Cout. Grosse fronce bouffante d'une étoffe. « *Tablier de tulle illusion à gros bouillons* » (MALLARMÉ). V. Bouillonné. ♦ 3^o (1839). Imprim. (Plur.). Ensemble des invendus* d'une publication.

II. ♦ 1^o Liquide dans lequel certaines substances ont bouilli. V. Décocction. *Bouillons alimentaires*. V. Brouet, chaudron, consommé. *Bouillon assaisonné pour le poisson*. V. Court-bouillon. *Bouillon de légumes*. *Bouillon gras* (où a cuit de la viande). *Le bouillon du pot-au-feu*. *Les yeux du bouillon*. — Fam. *Bouillon d'once heures* : breuvage empoisonné. ♦ 2^o *Boire un bouillon*, avaler de l'eau en nageant (V. Tasse); fig. et fam. Essuyer une perte considérable par suite d'une mauvaise spéculation. ♦ 3^o Bactér. *Bouillon de culture*, liquide destiné à la culture des microbes. — Fig. Milieu favorable. « *La perfidie ne va pas sans la dissimulation, qui est comme son bouillon de culture* » (L. DAUD.).

BOUILLEON-BLANC [bujɔ̃blɑ̃]. n. m. (1456; bas lat. *bugillo*, d'apr. *bouillon*, à cause de l'emploi de cette plante comme tisane). Sorte de molène dont les fleurs sont employées en médecine comme pectorales.

BOUILLONNANT, ANTE [bujɔ̃nɑ̃, ɑ̃t]. adj. (XVI^e; de *bouillonner*). ♦ 1^o Qui bouillonne. *Eau bouillonnante d'un torrent*. ♦ 2^o Fig. En effervescence. V. Tumultueux. « *Il devait parfois écumer ses idées bouillonnantes* » (RENARD).

BOUILLONNÉ [bujɔ̃ne]. n. m. (1933; de *bouillonner*). Cout. Ornement fait d'une bande froncée sur ses deux bords et posée en applique.

BOUILLONNEMENT [bujɔ̃nɑ̃mɑ̃]. n. m. (1560; de *bouillonner*). ♦ 1^o Agitation, mouvement d'un liquide qui bout ou bouillonne. *Bouillonnement d'une source*. ♦ 2^o Fig. *Bouillonnement des désirs, des idées*. V. Ardeur, effervescence, tumulte. ♦ ANT. Calme.

BOUILLONNER [bujɔ̃ne]. v. (XIV^e; de *bouillon*).

I. V. intr. ♦ 1^o En parlant d'un liquide, être agité en formant des bouillons. « *La source s'élançait en bouillonnant* » (MÉRIMÉE). ♦ 2^o Fig. Être en effervescence, s'agiter. « *Ces phrases qui bouillonnent et se pressent dans son cerveau* » (MART. du G.). ♦ 3^o (1901). *Journal qui bouillonne* : qui a de nombreux bouillons (1, 3^o).

II. V. tr. Froncer une étoffe en bouillons. « *Manches bouillonnées* » (MALLARMÉ).

BOUILLOTTE [bujɔ̃t]. n. f. (1810; « jeu », 1788; de *bouillir*). ♦ 1^o Récipient métallique destiné à faire bouillir de l'eau. V. Bouilloire. ♦ 2^o Par ext. Récipient que l'on remplit d'eau bouillante pour se chauffer dans un lit, dans une voiture. *Bouillotte en grès, en caoutchouc*.

BOUILLOTTER [bujɔ̃tɛ]. v. intr. (1867; de *bouillir*). Bouillir doucement ou trop doucement (fritures).

BOULAIE [bula]. n. f. (1294; de *bouleau*). Terrain planté de bouleaux.

BOULANGE [bulɑ̃ʒ]. n. f. (1830; de *boulangier*). Fam. Métier ou commerce du boulangier. Être dans la boulangerie. Spécialt. *Bois de boulangie* : destiné à chauffer le four.

BOULANGER, ÈRE [bulɑ̃ʒe, ɛʁ]. n. (Boulangier, fin XII^e; d'un picard *boulenc* « celui qui fabrique le pain en boule »). Personne qui fait et vend du pain. Patron l'arr. *Garçon boulangier*. V. Mitron. *Pommes à la boulangère*. Les boulangères, cuites et dorées avec des oignons.

BOULANGERIE [bulɑ̃ʒɛʁi]. n. f. (XVI^e; de *boulangier*, n.).

BOULANGISME [bulɑ̃ʒism(ə)]. n. m. (1887; de *Boulangier*). Parti politique attaché à la personne ou à la doctrine du général Boulanger (1837-1891).

BOULANGISTE [bulɑ̃ʒist(a)]. adj. (1887; de *Boulangier*). Qui a rapport au boulangisme. Subst. Partisan du boulangisme.

BOULBÈNE [bulbɛn]. n. f. (1800; gasc. *boulbeno* « terre d'alluvion »). Terre composée de sable, de limons argileux rougeâtres et de cailloux.

BOULDER [buldɛʁ]. n. m. (1925; mot. angl.). Géol. Gros bloc de pierre arrondi par l'érosion. « *J'ai fait l'ascension de l'énorme boulder qui domine le campement* » (GIDE).

BOULDOZEUR. V. BULLDOZER, NOUVEUR.

BOULE [bul]. n. f. (XIII^e; lat. *bulla* « bulle », puis « boule » creuse). ♦ 1^o Corps sphérique. V. Sphère. *Rond comme une boule*. *Rouler comme une boule*. *Boule de pain*. *Boule de fil*, pelote sphérique. *Boules Quies* (marqué déposée), petites boules de cire qu'on met dans les oreilles pour s'isoler du bruit. *Boule de neige*. *Faire boule de neige*, augmenter de volume en roulant; fig. Grossir. *Boule d'amortissement* : ornement couronnant un pilier, une balustrade, une rampe d'escalier. — Mar. *Boule de signaux* : servant à faire des signaux sur les côtes (V. Bombe). *Boule de marée* : hissée à l'entrée d'un port pour signaler aux navires que la marée leur permet d'entrer. ◊ Région. (Belgique). Bonbon. Cour.

Boule de gomme, bonbon de gomme. ♦ 2^o EN BOULE, en forme de boule. *Des arbres taillés en boule*. Géol. *Erosion en boule*, qui aboutit à l'érosion de blocs arrondis. — *Un chat roulé en boule*. *Tomber en boule* (V. Roulé-boulé). Fam. Être, se mettre en boule, en colère. *Avoir les nerfs en boule*, être énervé, furieux. ♦ 3^o Corps plein sphérique de métal, de bois, d'ivoire, qu'on fait rouler dans certains jeux. V. aussi Bille. *Boule de pétanque, de quille, de bowling, de croquet*. *Jeu de boules* (boule lyonnaise et pétanque*). *Jouer aux boules* (V. Bouliste, boulomane). *Petite boule*. V. Cochonnet. — *Jouer à la boule*, sorte de roulette, jeu de hasard, dans les casinos. ♦ 4^o Fig. et fam. *La boule* : la tête. *Perdre la boule*, devenir fou, s'affoler, déraisonner.

BOULEAU [bulɔ]. n. m. (1516; de l'a. fr. *boul*, lat. pop. **betullus*). Arbre des régions froides et tempérées (*Bétulacées*), à écorce blanche, à petites feuilles, dont le bois est utilisé en menuiserie, en ébénisterie et pour la fabrication du papier. *Plantation de bouleaux*. V. Boulaie, ◊ HOM. Boulot.

BOULE-DE-NEIGE [bulɑ̃ʒnɛʒ]. n. f. (1835; de *boule*, et *neige*). Autre nom de l'obier*, dont les inflorescences ressemblent à des boules de neige.

BOULEDOGUE [bulɔdɔg]. n. m. (1745; angl. *bulldog* « chien-taureau »). Petit dogue à mâchoires saillantes. Iron. *Ainéable comme un bouledogue*. V. Hargneux.

BOULER [bulɛ]. v. (1390; de *boule*). ♦ 1^o V. intr. Rouler comme une boule (V. Roulé-boulé). — (1854, « repousser ») Fam. *Envoyer bouler qqn* : l'envoyer promener. V. Écrouler, repousser. ♦ 2^o V. tr. *Bouler les cornes d'un taureau* : les garnir de boules de cuir.

BOULET [bulɛ]. n. m. (1347; de *boule*). ♦ 1^o Projectile sphérique de métal dont on chargeait les canons. *Un boulet de canon* (V. Obus); fig. *Arriver comme un boulet de canon*, en trombe. — *Boulet rouge*, qu'on faisait rougir au feu avant de le tirer. Fig. *Tirer à boulets rouges sur qqn* : l'attaquer violemment. ♦ 2^o Boule de métal qu'on attachait aux pieds de certains condamnés (bagnards, etc.). — Fig. *C'est un boulet à trainer*; quel boulet! obligation pénible, charge dont on ne peut se délivrer. ♦ 3^o Aggloméré de charbon de forme ovoïde. « *Le bruit des pelletées de boulets tombant dans le seau* » (C. SIMON). ♦ 4^o Chez le cheval, articulation de l'extrémité inférieure de l'os canon avec la première phalange, au-dessus du pasturon.

BOULETÉ, ÉE [bulɛtɛ]. adj. (1690; de *boulet*, 4^o). Se dit d'un cheval qui porte le boulet en avant.

BOULETTE [bulɛt]. n. f. (1560; de *boule*). ♦ 1^o Petite boule façonnée à la main. *Boulette de pain, de papier*. — Cuis. Petite boule de viande hachée, de pâté. V. Croquette. ♦ 2^o Fig. et fam. (1836). *Faire une boulette* : une bêtise, une gaffe.

BOULEVARD [bulvaʁ]. n. m. (XVIII^e-XIX^e; sens mod.; « ouvrage de maîtres » puis « rempart », XVI^e; du moy. néerl. *bolwerr*). ♦ 1^o Rue très large, généralement plantée d'arbres (V. Avenue, cours). Abrév. Bd. *Le boulevard Saint-Michel* (fam. *Boul'Mich*). ♦ 2^o Spécialt. Les grands boulevards, à Paris, les boulevards entre la Madeleine et la Bastille. ◊ Théâtre, pièce de boulevard, des grands boulevards (d'un comique léger, traditionnel et assez populaire). Par ext.

BOULEVERSEMENT [bulvɛʁsəmɑ̃]. n. m. (157; *bouleverser*). Action de bouleverser; résultat de cette action. Altération, changement, convulsion, désordre, perturbation, renversement. « *Ce bouleversement de ses idées habituelles* » (BOURGET). *Bouleversements politiques, éminiques*. V. Révolution. ◊ ANT. Apaisement, calme, ordre.

BOULEVERSER [bulvɛʁsɛ]. v. tr. (1557; « renverser de boule, et verser »). ♦ 1^o Mettre en grand désordre. « *Action violente*. V. Chambouler, déranger, perturber, verser (Cl. Mettre sens dessus dessous). *C'est lui qui a bouleversé tout*. ♦ 2^o Fig. Apporter des changements brutaux dans. *Cet événement a bouleversé sa vie*. *Ris plus à sa place, les rapports des hommes entre eux sont versés* » (SIEGFRIED). ♦ 3^o Causer une émotion v. et pénible, un grand trouble. V. Émouvoir, troubler, rétroscouter (fig.). « *Cette idée de la mort qui l'avait dément bouleversé* » (PROUST). — Par ext. « *Raconter dit-il une voix bouleversée* » (DUHAM). *Vierge bou par l'angoisse*. ◊ ANT. Ranger; apaiser, calmer.

1. **BOULIER, V. BOLIER**.

2. **BOULIER** [bulje]. n. m. (1863; de *boule*). Cad tant des triangles sur lesquelles sont enfilées des boules sert à compter. On dit aussi *boulier compteur*. V. Boulimie [bulimi] n. f. (1372; du gr. *bulimia* [limos] de bœuf [hous]). Faim excessive accompagnée certains troubles physiques ou mentaux. — Par ext. Grande faim. ◊ ANT. Anorexie.

BOULIMIQUE [bulimik]. adj. et n. (1842; de *Relatif à la boulimie*. N. Personne atteinte de boulier). **BOULIN** [bulɛ̃]. n. m. (1486; de *boule*). ♦ 1^o I pot de terre où niche un pigeon dans un colombier. 2^o Techn. (1676). Trou pratiqué dans un mur pour l'port d'échafaudage. Par ext. (1708) Traverse support échafaudage.

BOULINE [bulin]. n. f. (Boesline, 1155; angl. « corde de proue »). Mar. Cordage qui servait à tenir la de biais, pour lui faire prendre le vent de côté. V. la bouline, en tendant les houlines (V. Boulinier).

BOULINGRIN [buliŋʁɛ̃]. n. m. (1663; angl. *green* « gazon pour jouer aux boules »). Parterre généralement entouré de bordures, de talus.

BOULINIER, ÈRE [bulinjɛ, ɛʁ]. adj. et n. (bouline). Ancienn. Qui navigue à la bouline. N. Na voyant bien. *Un bon boulinier*.

BOULISTE [bulist(a)]. n. m. (fin XIX^e; de *boule* de boules (qui pratique le Bouliste)).

BOULLE ou **BOULE** [bul]. n. m. invar. (fin Boule ou Boule, n. pr.). ♦ 1^o Style de mobilier (d'ivoire, de cuivre, d'ébène) inspiré de celui de Boule. Le style Boule, le Boule. « *Les grandes et faux boules* » (MAURIC). — Par ext. *Un meub ♦ 2^o Meuble de ce style. Avoir un boule*.

BOULOCHER [bulɔʃɛ]. v. intr. (v. 1965; et -cher). Se dit de tricots de laine, de tissus qui, formés de petites boules de fibres en surface (l n. m.).

BOULODROME [bulɔdʁom]. n. m. (1903; de -drome). Lieu réservé au jeu de boules.

BOULOIR [bulwaʁ]. n. m. (1751; de *bouler, bouillir*; de *bouille* « bourbier », rac. *boire*). Tec ment pour remuer la chaux, le mortier.

BOULOMANE [bulɔman]. n. (1961; de *boule*, Amateur du jeu de boules*). « *Des joueurs d'amateurs de boxe, des boulomanes et des sociétés r (P. NORA)*.

BOULON [bulɔ̃]. n. m. (XIII^e; « petite boule » Techn. (1319). Cheville de métal terminée à l'une d mîtés par une tête (ronde, carrée ou à pans) et à un pas de vis destiné à recevoir un écrou ou p dans lequel on peut passer une clavette.

BOULONNAGE [bulɔ̃nɑʒ]. n. m. (1861; ♦ 1^o Action de boulonner (1^o). ♦ 2^o Chir. Réunion bilisation (de deux fragments d'un os fracturé) au i boulon.

BOULONNER [bulɔ̃ne]. v. tr. (1690; de 1^o Fixer au moyen de boulons. « *Les charpent naient poutres et chevrons* » (LÉCROIX). ♦ 2^o *Fa Boulon ou boulot 2^o*. — Par ext. V. Bossier. *Il bou Boulonnerie*.

BOULONNERIE [bulɔ̃nɛʁi]. n. f. (1866; de bou que, industrie des boulons et accessoires; écrou gouffilles. — Ensemble de ces produits.

soie. Ruban qui
tte, chou, coque,
an. V. Faveur ;
hans servant de
l, galon, ganse,
deux mètres de
2° Cette bande
Le ruban de la
Bande mince et
ruban (de toile,
tertan). Ruban
(absol. Il faut
van (ou bande)
Magnétophone)
nnées dans un
rubanier : nom
ibanées (Spar-
ant un ruban

an). ♦ 1° Cou-
rubané. Agate
ban de métal.
ruban. Algues

an). ♦ 1° Ex.
Techn. Aplatis,
du métal, du

nnerie, 1490 ;
des rubans,

df. (1387 ; de
s de rubans.
ans. Industrie
utre nom du

07 ; mot it.,
du rythme,
r l'exécution
as... avec ce
- Adv. Jauc

rubrification.
t provoquée

1. m. (1795 ;
e congestion
N. m. Les

lat. rubellus
te générale-
l.

743 ; du lat.
ole). Fièvre
s cutanées
rougeole*
malforma-

(1873 ; de
de rubéole.
lat. rubes-
ent rouge.

lat. rubia
es angio-
nant des
certaines
-aféier, la

blancs ;
de l'esp.
) Hippol.

l. Minér.
) Quartz

rare av.
rés rouge
ubiconde.
) Qui
nete dans

rubeus « rouge ». Région. Nom donné à des oiseaux à plu-
mages rouges (rouge-queue, rouge-gorge).

RUBIGINEUX, EUSE [rybizino, øz]. adj. (1779 ; lat. *rubiginosus*, de *rubigo*, -inis « rouille », class. *robigo*). Didact. Couvert de rouille. V. Oxydé. — Couleur de rouille (brun rougeâtre).

RUBIS [rybi]. n. m. (Rubis, XII^e ; le pl. rubis s'est généralisé ; lat. médiév. *rubinus*, de *rubeus* « rouge »). ♦ 1^o Pierre précieuse, variété transparente et rouge de corindon. — Cette pierre taillée en bijou. Le rubis d'une bague. ♦ 2^o Variété de spinelle, formée d'oxyde d'aluminium et d'oxyde de magnésium. Rubis balais (spinelle claire), rubis spinelle (foncé). ♦ 3^o Monture de pivot en pierre dure (souvent cristal de roche) dans un rouage d'horlogerie. Montre trois rubis. Ellipt. « Une ' six rubis ', que le marin utilisait depuis des années sans qu'elle ait eu besoin de la plus petite réparation » (ROBBE-GRILLET). ♦ 4^o Littér. De rubis : rouge. Adj. D'un rouge brillant. Des « vulcains (papillons) noirs et rubis » (P. BENOIT). ♦ 5^o Loc. Faire RUBIS sur L'ONGLE : vx, Vider si bien son verre qu'il n'y reste qu'une seule goutte de vin qui tiendrait sur l'ongle dans s'écouler. Mod. Payer rubis sur l'ongle : payer très exactement ce qu'on doit, jusqu'au dernier sou et séance tenante. V. Comptant. « Pascal paya, rubis sur l'ongle, la facture de Yonnel » (CARCO).

RUBRIQUE [rybrik]. n. f. (Rubriche, XIII^e ; lat. *rubrica* « terre rouge, ocre », puis « titre en rouge des lois »). ♦ 1^o Ancienn. Titre des livres de droit, écrit jadis en rouge. — Lettres, mots, titres en couleur, ornés (dans un manuscrit). ♦ 2^o Liturg. Parties des livres liturgiques imprimés en rouge (les formules de prières sont en noir), contenant les règles à observer dans l'accomplissement des fonctions liturgiques. Les rubriques du missel. ♦ 3^o Bibliogr. Indication du lieu de publication d'un livre (spécial. lorsqu'il s'agit d'une indication fallacieuse). ♦ 4^o Cour. Titre indiquant la matière d'un article. Article publié sous la rubrique des mondanités, des sciences. ♦ Article, généralement régulier, sur un sujet déterminé. Tenir la rubrique littéraire, sportive. « Le nom d'une courtoise figure rarement à la rubrique des faits divers » (L. DAUD.). ♦ 5^o SOUS (TELLE) RUBRIQUE : sous tel titre, telle désignation. « Le conseil général lui vota une somme annuelle de trois mille francs sous cette rubrique : Allocation à M. l'évêque pour frais de carrosse » (HUGO). ♦ Fig. « Sous la même rubrique elle classera... les inventions de la science, les réalisations de l'art » (BERGSON). V. Catégorie.

RUCHE [ry]. n. f. (Rusche, XIII^e ; bas lat. *rusca* « écorce », les premières ruches ayant été faites en écorce). ♦ 1^o Abri aménagé pour y recevoir un essaim d'abeilles. Ruche en paille. Ruche en bois à rayons verticaux (V. Rayon 2). ♦ 2^o La ruche et la colonie d'abeilles qui l'habite. La reine d'une ruche. Bourdonnement de ruche. ♦ Fig. (Symbole de travail collectif très actif et organisé) « Aussitôt Jérusalem se transforma en une véritable ruche : cent cinquante mille ouvriers... s'affairèrent » (DANIEL-ROPS). ♦ 3^o (1818, par anal. de forme avec la gauffre de cuire). Bande étroite plissée ou froncée (de tulle, de dentelle) servant d'ornement. V. Ruché. « La figure d'une jeune fille se montra couronnée d'une ruche en mousseline froissée » (BALZ.).

RUCHÉ [ryʃe]. n. m. (1907 ; de *rucher* 2, 1^o). Ruche (3^o). « C'était des ruchés et des ruchés, une écume, une neige » (COLETTE). ♦ HOM. Ruchée, rucher.

RUCHÉE [ryʃe]. n. f. (XVI^e ; de ruche). Techn. Population (abeilles) ou produit d'une ruche. ♦ HOM. Ruché, rucher.

1. **RUCHER** [ryʃe]. n. m. (1600 ; de ruche). Emplacement où sont disposés les ruches ; ensemble des ruches d'une exploitation. « Un rucher composé de douze cloches de paille » (MAETERLINCK).

2. **RUCHER** [ryʃe]. v. tr. (1839 ; de ruche). ♦ 1^o Plisser en ruche (3^o), en ruche ; garnir d'un ruché. ♦ 2^o (Déb. xx^e). Agric. Rucher le foin, le disposer en une série de petites meules rappelant les ruches d'un rucher. ♦ HOM. Ruché, ruchée.

RUDBECKIE [rydbeki]. n. f. (1846 ; *rudbecke*, plur., 1808 ; du nom du bot. suédois Rudbeck). Bot. Plante d'origine exotique (Composacées) dont quelques espèces sont cultivées en Europe pour leurs fleurs aux vives couleurs.

RUDE [ryd]. adj. (1213 ; lat. *rudis* « brut, inculte, grossier »). ♦ 1^o (Personnes). Mal dégrossi, primitif et qui donne une empreinte de force naturelle. V. Fruste, grossier, rustique. « I... suis un homme simple et rude » (CLAUDEL). « Ce qu'il... en Bernard de neuf, de rude, et d'indompté » (GIDE). ♦ 2^o (Choses ; XIII^e). Qui donne du mal, impose un effort, est dur à supporter. V. Difficile, pénible. Métier rude.

Surface rude au toucher. V. Raboteux, rêche, rugueux. ♦ 4^o Dur ou désagréable à l'oreille. Sonorités rudes. « Il a la voix perçante et rude » (LA FONT.). V. Rauque. ♦ 5^o Par ext. (XVIII^e, du sens 2^o). Fam. (Toujours avant le nom) Fort, remarquable en son genre. V. Drôle, fameux, sacré ; rudement (3^o). « Si je n'ai pas eu d'indigestion ce soir, c'est que j'ai un rude estomac » (FLAUB.). Un rude appétit. V. Solide. Tu as une rude veine ! ♦ ANT. Raffiné, doux.

RUDEMENT [rydmɑ̃]. adv. (XIII^e ; de rude). ♦ 1^o De façon brutale. V. Brutalement, durement. Frapper, heurter rudement. V. Dur. « Il tombe de sa patinette ; il tombe assez rudement » (DUHAM.). ♦ 2^o Avec dureté, sans ménagement. V. Cruellement. Traiter qqn rudement. V. Rudoyer. Je l'ai prié un peu rudement de cesser ce jeu. V. Sêchement. ♦ 3^o (1734). Fam. Beaucoup, très. V. Diablement, drôlement, terriblement. « Se lever tard, tourner ses pouces... Ah ! ça les changeait rudement » (ZOLA). « Il est rudement plus beau que toi » (GIRAUDOUX). « Vous dansez rudement bien » (SARTRE).

RUDEMENTÉ, ÉE [rydɑ̃te]. adj. (1546 ; du lat. *rudens*, rudentis « cordage »). Archit. Orné de rudentes. Colonnes rudentées.

RUDEMENTAIRE [rydɑ̃tɑ̃r]. n. f. (1546 ; de rudenté). Ornement torsadé au bas des cannelures d'une colonne.

RUDÉRAL, ALE, AUX [rydɛral, ø]. adj. (1802 ; du lat. *rudus*, *ruderalis* « gravois, décombres »). Bot. Qui croît parmi les décombres. Plantes rudérales (ex. : l'ortie).

RUDÉRATION [rydɛrasjɔ̃]. n. f. (XVII^e ; lat. *rudicatio*). Techn. Pavage en cailloux, en petites pierres.

RUDESSÉ [rydɛsɛ]. n. f. (XIII^e ; de rude). Caractère de ce qui est rude. ♦ 1^o Vieilli. Barbarie. La rudesse des mœurs. « Un objet dont la rudesse sauvage contraste avec le raffinement extrême des autres : une poterie commune... » (LORI). ♦ 2^o Caractère d'une personne brusque et dure. V. Durété ; brutalité, brusquerie. Traiter avec rudesse : malmenner. « Elle continuait à se montrer prévenante, en faisant un visible effort pour corriger sa rudesse ordinaire » (ZOLA). ♦ 3^o Caractère de ce qui est rude au toucher (opposé à douceur). La rudesse de la barbe, de la peau. — La rudesse de son accent. Rudesse d'une eau-de-vie. ♦ ANT. Raffinement ; gentillesse ; douceur.

RUDIMENT [rydimɑ̃]. n. m. (1495 ; lat. *rudimentum* « apprentissage, premier élément »). ♦ 1^o Plur. Notions élémentaires d'une science, d'un art. V. A B C, élément. Les rudiments de la grammaire, de la mécanique. ♦ 2^o (1782). Ébauche d'un organe, reste d'un organe atrophié. Rudiment de queue, d'aile. V. Rudimentaire. ♦ 3^o Plur. Littér. Premiers éléments (d'une organisation, d'un système, d'une installation). Élaborer les rudiments d'une théorie, d'une organisation.

RUDIMENTAIRE [rydimɑ̃tɑ̃r]. adj. (1812 ; de rudiment). ♦ 1^o Didact. Qui est à l'état de rudiment ; qui n'a atteint qu'un développement très limité. V. Élémentaire. « La Gaulle n'avait jamais connu ce des religions rudimentaires » (STIGNOBOS). ♦ 2^o Cour. Sommaire, insuffisant. « L'installation est aussi rudimentaire et déficiente que possible » (ROMAINS). V. Fruste. ♦ 3^o Sc. nat. Qui est à l'état d'ébauche ou de résidu (organe atrophié). Membres, yeux rudimentaires. ♦ ANT. Complet, développé. Perfectionné.

RUDOISEMENT [rydwaizɑ̃]. n. m. (XVI^e ; de rudoyer). Littér. Action de rudoyer.

RUDOYER [rydwaʒe]. v. tr. ; conjug. noyer (1372 ; de rude). Traiter rudement, sans ménagement, en manifestant de la mauvaise humeur. V. Brutaliser, malmenner, maltraiter. « Lorsqu'elle avait bien rudoyé sa servante, elle lui faisait des cadeaux » (FLAUB.). Il ne faut pas rudoyer cet enfant. ♦ ANT. Caoler, câliner, dorloter.

1. **RUE** [ry]. n. f. (1080 ; lat. *ruga* « ride, chemin », par métaph.). ♦ 1^o Voie bordée, au moins en partie, de maisons, dans une agglomération (ville ou village, bourg). V. Artère, avenue, boulevard. Rue large, étroite. Grand rue ou grand-vue. V. Grand (III). Petite rue. V. Passage, ruelle, venelle. Rue sans issue. V. Cul-de-sac, impasse. Rue plantée d'arbres, servant de promenade. V. Cours, mail. Rue piétonnière, réservée aux piétons. Rue au bord de l'eau. V. Quai. Croisement de rues : carrefour. Le coin d'une rue. Au coin de la rue. Fig. « A tous les coins de rue (péj.), partout. Chaussée, trottoir d'une rue. — Rue déserte. Rue animée, passante, commerçante. Marcher, se promener dans les rues, par les rues (littér.). Prendre une rue, prendre par une rue. Traverser la rue. Rue à sens unique. — Loc. Avoir pignon sur rue. Cela court* les rues. La rue, les rues, symbole de la vie urbaine, des milieux populaires. Scènes de la rue. Rue* de la rue. — En pleine rue, dans la rue : dehors, dans la rue. Descendre dans la rue, pour se battre, pour manifester. Coin de rue.

d'une rue. « La rue grouille derrière eux » (ROMAINS). ♦ Population des villes capable de s'insurger. « Les agitateurs parisiens ne manquaient pas une occasion de soulever la rue » (BAINVILLE). ♦ 3^o Par anal. Espace, passage long et étroit. — Théâtre. Espace entre deux coulisses parallèles. ♦ HOM. Ru ; formes du v. ruer.

2. **RUE** [ry]. n. f. (XIII^e ; du lat. *ruta*). Plante (Rutacées) herbacée, vivace, à fleurs jaunes. ♦ HOM. V. Rue (1).

RUÉE [rye]. n. f. (1923 ; rucement, 1877 ; « portée d'un objet lancé », 1180 ; de ruer). Mouvement rapide, impétueux, d'un grand nombre de personnes dans la même direction. V. Ruer (se). « Ce n'est pas une ruée subite vers les villes... c'est un écoulement lent mais continu » (GAXOTTE). La ruée des invités vers le buffet, des voyageurs vers les places libres. « La ruée vers l'or » (film de Charlie Chaplin). ♦ Par exagér. Grande foule qui se presse. La ruée du métré.

RUELLE [ryɛl]. n. f. (Ruicle, 1138 ; dimin. de rue 1). ♦ 1^o Petite rue étroite. V. Venelle. « Ces ruelles obscures, resserrées, anguleuses, bordées de masures à huit étages » (HUGO). ♦ 2^o (XV^e). Espace libre entre un lit et le mur ou entre deux lits. « Si je m'assoupis, il reste assis dans la ruelle, des heures durant, sans rien dire » (DUHAM.). ♦ Hist. litt. Au XVIII^e s., Les alcôves, les chambres à coucher où certaines femmes de haut rang recevaient, et qui devinrent des salons mondains et littéraires.

RUER [rye]. v. (1138 ; bas lat. *rutare*, intensif de *ruere* « pousser »).

I. V. tr. ♦ 1^o Vx. Jeter, lancer avec force. ♦ 2^o Mod. SE RUER. v. pron. (XIII^e). Se jeter avec violence, impétuosité. V. Élaner (s'), jeter (se), précipiter (se). « Elle se rua vers l'escalier » (GREEN). « Il se ruait sur sa femme pour la faire taire » (ZOLA). ♦ Se précipiter en masse. V. Ruée. Les ennemis se ruèrent sur notre armée. ♦ Spécialt. Se ruier sur... (qqch.) : se précipiter pour obtenir (qqch.). Les jeunes gens se ruèrent sur les gâteaux. Fig. On se rue sur les postes vacants.

II. V. intr. (1326). Lancer vivement les pieds de derrière, en soulevant le train arrière (âne, cheval, mulet). V. Ruade. Méfiez-vous de cet âne, il rue. — Ruer en vache : donner un coup de pied en ramenant le pied de derrière en avant (comme fait la vache). — Loc. fig. Ruer dans les brancards : regimber, protester et opposer une vive résistance. « Mais Thérèse, affirmait-il, ne ruait que dans les brancards. Libre, peut-être, n'y aurait-il pas plus raisonnable » (MAURIAC).

RUFIAN ou **RUFFIAN** [ryfjɑ̃]. n. m. (Rofian, 1213 ; it. *ruffiano*, du rad. germ. *hruf* « croûte », pour qualifier, par métaph., la rudesse, la grossièreté). Ancienn. Entremetteur, souteneur. « Une espèce de grand voyou, commissionnaire, marchand de journaux, surtout ruffian » (LARRABOL).

RUGBY [rygbi]. n. m. (v. 1900 ; de Rugby, école anglaise où ce jeu fut conçu). Sport (d'abord appelé football-rugby) qui oppose deux équipes de quinze joueurs et où il faut poser un ballon ovale, joué au pied ou à la main, derrière la ligne de but de l'adversaire (V. Essai), ou le faire passer entre les poteaux de but. Ballon, terrain de rugby. Équipe de rugby. Match de rugby. V. Dribbler, drop-goal, essai, franc (coup), mêlée, plaquage, plaquer, ratisser, talonner, touche, transformation. — Rugby à treize, joué avec des équipes de treize et des règles modifiées. Joueur de rugby à treize. V. Treiziste.

RUGBYMAN [rygbiman]. n. m. (1914 ; mot fr., de rugby et de l'angl. *man* « homme »). Faux anglicisme. Joueur de rugby. Des rugbymen [rygbimɑ̃].

RUGINATION [ryzinasjɔ̃]. n. f. (1855 ; de *ruginer* [xvi] « racler avec la rugine », de *rugine*). Chir. Raclage d'un os à l'aide d'une rugine.

RUGINE [ryzjin]. n. f. (XVI^e ; bas lat. *rugina*, class. *rumicna* « rabot »). V. Rouanne. Chir. Instrument formé d'une plaque d'acier à bords biseautés, sorte de rabot pour racler les os.

RUGIR [ryzjin]. v. (1120, rare av. XVI^e ; lat. *rugire*). ♦ 1^o V. intr. Pousser le cri rauque, grave et sonore propre à son espèce, en parlant du lion (parfois du tigre, de la panthère). ♦ Par anal. Pousser des cris terribles. V. Crier, hurler. Rugir de fureur, comme un fauve. ♦ (Choses) Produire un bruit rauque et puissant. « Ô Dieu ! le vent rugit comme un soufflet de forge » (HUGO). ♦ 2^o V. tr. Proférer avec violence, avec des cris, des menaces. « L'engagement ! mori ! rugit Rostabot le géant » (HUGO). « Ce cri que deux ou trois millions d'Allemands suissent » (GIRAUDOUX).

RUGISSANT, ANTE [ryzjisɑ̃, ɑ̃t]. adj. (1539 ; de rugir). Qui rugit. Le lion rugissant. — Fig. V. Bruyant. Moteur rugissant.

RUGISSEMENT [ryzjisɑ̃mɑ̃]. n. m. (1539 ; de rugir). ♦ 1^o Cri du lion. Par ext. Cri de certains grands fauves

chauf-
olant).
route.
nduite
es à la
Relatif
nobile.
(1925;
nobile.
table »
95; de
sport
= auto-
risme.
i. (V.
struc-
Auto-
i. et n.
ut de
l'aide
teur).
icéd.).
(1928;
flige à
être
gique,
en,
de
ieurs
l. adj.
four
se ou
F « qui
Qui
Indé-
ui est
aisse,
n des
e. V.
haque
♦ 4°
érique
ndant;
l; gr.
de se
berté,
ouve-
nomie
nallité.
ite. ♦
nt les
de la
onté »;
libre-
juri-
cille,
ANT.
auto-
ique).
te.
et gr.
ui se
arlant
nom
n. f.)
auto-
urgi-
sible).
nccen-
JTO-
auto-.

AUTOPROPULSÉ, ÉE [a(o)topropylse]. *adj.* (v. 1950; de *auto-*, et *propulsé*). Qui est propulsé par ses propres moyens (se dirige sans pilote). V. *Autoguidé*. *Engin autopropulsé* (muni d'un *autopropulseur* [a(o)topropylsœr]).

AUTOPROPULSION [a(o)topropylsion]. *n. f.* (v. 1950; de *propulsion*; Cf. le précéd.). Propulsion d'engins par un dispositif automatique, sans intervention humaine à bord.

AUTOPSIE [a(o)topsi]. *n. f.* (1573; du gr. *autopsia* « action de voir de ses propres yeux »). ♦ 1° *Méd.* Examen de toutes les parties d'un cadavre. *Ordonner l'autopsie*. *Faire l'autopsie d'un cadavre*. « Ce n'est pas un meurtre. Faites-le transporter à l'hospice, je vais faire l'autopsie » (MAUROIS). ♦ 2° *Fig.* (1827). Examen attentif, approfondi. V. *Analyse*, *dissection*.

AUTOPSIER [a(o)topsiε]. *v. tr.* (1866; du précéd.). Faire l'autopsie de.

AUTOPUNITION [a(o)topynisjɔ]. *n. f.* (1951; de *auto-*, et *punition*). *Psycho*. Conduite par laquelle le sujet prévient ou atténue un sentiment de culpabilité en s'infligeant une punition.

AUTORADIO [a(o)toradio]. *adj.* et *n. m.* (1963; de *auto*[mobile], et *radio*). Poste de radio conçu pour être fixé sur le tableau de bord d'une automobile. *Des postes autoradio*. — *N. m.* *Des autoradios*.

AUTORADIOGRAPHIE [a(o)toradiograf]. *n. f.* (1952; de *auto-*, et *radiographie*). Sc. *Radiographie* obtenue en plaçant une émulsion sensible à proximité d'un corps radioactif.

AUTORAIL [a(o)toraj]. *n. m.* (v. 1925; de *auto*(mobile), et *rail*). Véhicule automoteur (généralement muni d'un ou de plusieurs moteurs diésel) pour le transport sur rail. *Autorails sur pneus* (V. *Micheline*).

AUTORÉGLAGE [a(o)torεglaj]. *n. m.* (1960; de *auto-*, et *réglage*). *Techn.* Propriété de rétablir automatiquement un régime après une perturbation. V. *Autorégulation*.

AUTORÉGLATEUR, TRICE [a(o)torεglatœr, tris]. *adj.* (1866; de *auto-*, et *régulateur*). *Didact.* Qui produit une autorégulation. *Mécanismes biologiques autorégulateurs*.

AUTORÉGULATION [a(o)torεglasjɔ]. *n. f.* (1878; de *auto-*, et *régulation*). Régulation d'une machine, d'un processus d'une fonction sans intervention extérieure. *Autorégulation de la pression artérielle*.

AUTORISATION [a(o)torizasjɔ]. *n. f.* (*Autorizacion*, 1419; de *autoriser*). ♦ 1° Action d'autoriser. *L'autorisation des parents au mariage de leurs enfants mineurs*. V. *Accord*, *approbation*, *consentement*, *permission*. *Autorisation d'exploiter une chute d'eau*. V. *Concession*. *Autorisation de bâtir*. V. *Permis*. ♦ 2° Droit accordé par celui qui autorise. *J'ai l'autorisation de sortir*. V. *Permission*. *Autorisation de ne pas faire*. V. *Dispense*, *exemption*, *faculté*. *Demander, obtenir une autorisation*. ♦ 3° Acte, écrit par lequel on autorise. V. *Permis*; *bon*, *congé*, *dispense*, *laissez-passer*, *licence*, *pouvoir*. *Montrer, exhiber une autorisation*. ◊ *ANT.* *Défense*, *empêchement*, *interdiction*, *refus*.

AUTORISÉ, ÉE [a(o)torize]. *adj.* (1316; V. *Autoriser*). ♦ 1° *Vx.* Qui jouit d'une grande autorité. ♦ 2° Qui fait autorité, est digne de créance. *Personne autorisée*. *Une critique autorisée*. V. *Qualifié*. *Les milieux autorisés démentent la nouvelle*. V. *Officiel*; *influent*. ♦ 3° Qui a reçu autorité ou autorisation. *Association autorisée*. *Étalon autorisé*. V. *Approuvé*. *Je me crois autorisé à dire*. V. *Fondé*; *droit* (en droit de). ♦ 4° Qui est permis. V. *Permis*; *admis*; *toléré*. *Tournure autorisée par l'usage*.

AUTORISER [a(o)torize]. *v. tr.* (*Actorizer*, fin XII^e; lat. médiév. *autorizare*, de *auctor* « garant ». V. *Auteur*). ♦ 1° *Vx.* Revêtir (qqn) d'une autorité. V. *Accréditer*. *Le Chef de l'État autorise les ambassadeurs*. ♦ 2° *Littér.* Donner de l'autorité, du crédit à. V. *Accréditer*, *confirmer*, *justifier*. « *Ils ne servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices* » (VOLT.). ♦ 3° *Cour.* *AUTORISER* (qqn) λ. Accorder à (qqn) un droit, une permission. V. *Habilliter* (*dr.*). *Un décret l'a autorisé à exploiter cette mine*. *Je vous autorise à ne pas y aller*. V. *Dispenser*, *exempter*. ◊ (Avec un nom de chose pour sujet) Donner le droit, la faculté, la possibilité, à. V. *Permettre*. *La confiance que vous m'accordez m'autorise à vous dire que...* « *Rien ne m'autorise à croire Sodome plus peuplée aujourd'hui qu'hier* » (GIDE). ♦ 4° *AUTORISER* (qqch.). rendre licite. *Autoriser les sorties*. V. *Accepter*, *permettre*. ◊ *Permettre*, rendre possible. « *Je suis passionné pour la vérité et pour les choses qu'elle autorise* » (RENARD). ♦ 5° *S'AUTORISER*. S'appuyer sur une autorité, prendre prétexte de (qq) pour... V. *Appuyer* (s'), *prétexter*. « *Ses ennemis, trop heureux de son exemple et s'en autorisant pour...* » (R. ROLLAND). ◊ *ANT.* *Défense*, *empê-*

1860). *Régime autoritaire*, à exécutif non contrôlé. V. *Absolu*, *absolutiste*, *dictatorial*, *ferme*, *fort*. ♦ 2° Qui aime à être obéi. *Homme, caractère autoritaire*. V. *Cassant*, *dur*, *impérieux*, *intransigeant*. *Air, ton autoritaire* : qui exprime le commandement, n'admet pas la contradiction. V. *Impératif*, *impérieux*. « *Une voix s'éleva, forte, vibrante, autoritaire* » (DUHAM.). *D'une manière autoritaire* : autoritairement (rare). ◊ *ANT.* *Doux*, *concluant*, *faible*; *libéral*.

AUTORITARISME [a(o)toritarismœ]. *n. m.* (1870; de *auto*(ritaire). Caractère d'un régime politique, d'un gouvernement autoritaire. ◊ Caractère, comportement d'une personne autoritaire. V. *Autorité*. ◊ *ANT.* *Libéralisme*.

AUTORITÉ [a(o)torite]. *n. f.* (*Auctorité*, 1119; lat. *auctoritas*, de *auctor* « auteur »). ♦ 1° Droit de commander, pouvoir (reconnu ou non) d'imposer l'obéissance. V. *Commandement*, *domination*, *force*, *puissance*, *souveraineté*. *L'autorité suprême*. *L'autorité du souverain, du chef de l'État*. *L'autorité du supérieur sur ses subordonnés, du chef sur ses soldats* (V. *Hérarchie*). *Autorité paternelle*. *Autorité du tuteur sur le mineur*. V. *Tutelle*. *Autorité légitime, établie; illégale, usurpée*. *Autorité absolue, despotique, dictatoriale, sans limite, sans contrôle*. *Régime d'autorité*. V. *Absolutisme*, *arbitraire*, *autocratie*, *autoritarisme*, *césarisme*, *despotisme*, *dictature*, *domination*, *oppression*, *totalitarisme*, *tyrannie*. *Soumettre les peuples à son autorité*. V. *Hégémonie*. *Avoir autorité sur qqn*. *Être sous l'autorité de qqn*. « *Lorsque l'autorité cesse de paraître juste aux sujets, il faut encore du temps pour qu'elle cesse de le paraître aux maîtres* » (FUSTEL DE COUL.). « *La répugnance que j'ai de faire prévaloir mon désir, de faire acte d'autorité, de commander* » (GIDE). — *Autorité de justice* : pouvoir permettant aux juges d'ordonner des mesures relatives aux personnes ou aux biens. *Décision par autorité de justice*. ◊ *De sa propre autorité* : avec l'autorité, le pouvoir de décision qu'on s'attribue, sans autorisation. ◊ *D'autorité* : d'une manière absolue, sans tolérer de discussion; sans consulter personne (*pop.* *D'autor, bessif*). « *Ces imbéciles l'avaient classé, d'autorité, dans la catégorie des maniaques* » (MAURIAC). ♦ 2° Les organes du pouvoir. *Les actes, les décisions, les agents, les représentants de l'Autorité*. V. *Gouvernement*; *administration*. *L'autorité législative, administrative, militaire*. ◊ *Plur.* *Les autorités* : les personnes qui exercent l'autorité. *Les autorités civiles, militaires, religieuses*. V. *Dignitaire*. « *L'appareil des puissances temporelles, les puissances politiques, les autorités de tout ordre, intellectuelles, mentales même* » (MART. du G.). ♦ 3° Force obligatoire, exécutoire d'un acte de l'autorité publique. *Autorité de la loi*. V. *Souveraineté*. *Autorité de la chose jugée* : présomption de vérité qui s'attache à ce qui a été définitivement jugé. ♦ 4° Attitude autoritaire ou très assurée. « *Il lutait contre la timidité par des effets d'autorité tréclante* » (MAUROIS). V. *Assurance*. ♦ 5° Supériorité de mérite ou de séduction qui impose l'obéissance sans contrainte, le respect, la confiance. V. *Ascendant*, *considération*, *crédit*, *empire*, *influence*, *magnétisme*, *pois*, *prestige*, *réputation*, *séduction*. *Cet homme a une grande autorité*. *L'autorité dont il jouit lui donne voix au chapitre, fait de lui l'arbitre de la situation*. *Avoir, acquérir, prendre de l'autorité sur qqn*. V. *Ascendant*. — (*Choses*) *Le fait de s'imposer, de servir de référence, de règle, par le mérite reconnu*. « *Invoulerai-je contre vous l'autorité des deux Testaments?* » (FRANCE). ◊ *Faire autorité* : imposer une créance générale, servir de règle en quelque manière. *Un historien, un savant, un ouvrage qui fait autorité*. ♦ 6° Personne qui fait autorité. *Alléguer, invoquer une autorité à l'appui de sa thèse*. *S'appuyer sur une autorité*. ◊ *ANT.* *Déchéance*, *décrédit*; *infériorité*, *soumission*; *subordination*, *subjection*, *Anarchie*.

AUTOROUTE [a(o)torout]. *n. f.* (1930, a remplacé *autoroad*; de *auto*(mobile), et *route*). Large route réservée aux véhicules automobiles, protégée, sans croisements ni passages à niveau, et normalement à deux chaussées, réservées chacune à un sens de circulation. *Les autoroutes d'Allemagne, des États-Unis*. *L'autoroute de l'Ouest, du Sud* (de Paris).

AUTOROUTIER, IÈRE [a(o)toroute, iεr]. *adj.* (1957; de *autoroute*). Des *autoroutes*. *Système autoroutier*.

AUTOSATISFACTION [a(o)tosatisfaksjɔ]. *n. f.* (1963; de *auto-*, et *satisfaction*). ♦ 1° Contentement de soi. *Afficher dans ses propos une autosatisfaction déplaisante*. ♦ 2° *Psychol.* Satisfaction égoïste de ses désirs, de ses besoins propres. *Sujet névrotique replié sur son autosatisfaction*.

AUTOSCOPIE [a(o)toskopi]. *n. f.* (1924; de *auto-*, et *sropie*). *Psycho*. Hallucination par laquelle c... se voir soi-même.

AUTO-STOP [a(o)tostop]. *n. m.* (1953; de *auto*(mobile), et *stop* (stop). Le fait d'arrêter une voiture pour se faire

« *Il prenait toujours les auto-stoppeurs* » (MALLET-JORIS). **AUTOSTRADÉ** [a(o)tostrad]. *n. f.* (1925; it. *autostrada*). *Vx.* *Autoroute*.

AUTOSUGGESTION [a(o)tosygestjɔ]. *n. f.* (1890; de *auto-*, et *suggestion*). Action de se suggestionner soi-même volontairement ou non. V. *Suggestion*.

AUTOTOMIE [a(o)totomi]. *n. f.* (1882; de *auto-*, et *-tomie*). *Zool.* Mutilation réflexe d'une partie du corps chez certains animaux (crustacés, lézards) pour échapper à un danger.

AUTOTROPHE [a(o)totrofi]. *adj.* (1933; de *auto-*, et gr. *trophé* « nourriture »). *Biol.* Qui est capable d'élaborer ses propres substances organiques (*autotrophie*) à partir d'éléments minéraux. *Seuls les végétaux sont autotrophes*. ◊ *ANT.* *Hétérotrophe*.

1. **AUTOUR** [otur]. *loc. prép.* et *adv.* (XV^e; remplace *entour*; de *au*, et *tour*). Dans l'espace qui environne qq, qqch. V. *alentour*, *entour*. ♦ 1° *Loc. prép.* *AUTOUR DE*. *Faire cercle autour de qqn, de qqch.* (V. *Entourer*, *environner*). *Mettre une chose autour d'une autre* (V. *Ceindre*, *envelopper*). *Les planètes gravitent autour du Soleil*. *Regarder autour de soi avec circonspection*. *L'espace qui est autour d'un lieu* (V. *Abord*, *alentour*, *bordure*, *ceinture*, *enceinte*, *entour*, *environ*, *voisinage*). *Mouvement de rotation autour d'un axe*. *Tourner* autour de qqn; autour du pot*. *Tout autour de*. ◊ *Fig.* Dans les entours, dans l'entourage, le voisinage. V. *Autrès*, *près*; *côté* (aux côtés). « *Je réunis autour de moi une société d'écrivains* » (CHATEAUB.). ◊ *Il a autour de cinquante ans*. V. *Environ*. ♦ 2° *Adv.* *AUTOUR*. *Des galeries règnent autour, tout autour*. V. *alentour*.

2. **AUTOUR** [otur]. *n. m.* (XIV^e; *hostur, ostur*, 1080; bas lat. *accceptor*, class. *accipiter* « épervier »). Oiseau rapace voisin de l'épervier.

AUTOVACCIN [a(o)tovakse]. *n. m.* (1933; de *auto-*, et *vaccin*). *Méd.* Vaccin préparé par culture des germes du malade lui-même (procédé de l'autovaccination).

AUTRE [otrœ]. *adj.*, *pron.* et *n. m.* (*Altre*, 1080; lat. *alter*, accus. *alterum*).

1. *Adj.* ◊ *Épithète antéposée*. ♦ 1° Qui n'est pas le même individu. *Est-il plus heureux que les autres hommes?* V. *Autrui*. « *Nous approuvons, pour une idée, un système, un intérêt, un homme, ce que nous blâmons pour une autre idée, un autre système, un autre intérêt, un autre homme* » (CHATEAUB.). *Tous les autres passagers ont péri*. V. *Reste* (le); *restant* (le). *Bien d'autres, beaucoup d'autres choses encore*. *En un autre lieu, autre part**. V. *Ailleurs*. *L'autre monde*. *D'un autre côté*. *C'est une autre question, une autre affaire**, *une autre paire de manches*. *Je ne vois aucun autre moyen*. « *Sans autre forme de procès* » (LA FONT.). *Il faut écarter toute autre considération*. V. *Étranger*. *Avez-vous trouvé quelque autre solution?* *Vx.* « *Ce qui s'était passé dans l'une et l'autre armée* » (VOLT.). Cf. *ci-dessous*, II : *l'un et l'autre*. — *Une autre fois, un autre jour* : à un autre moment; un peu plus tard. *D'autres fois* : à d'autres moments. « *D'autres fois il écrivait debout* » (BOURGET). — *L'autre fois, l'autre jour, l'autre année* : dans le passé plus ou moins récent (V. *Dernier*). « *J'étais l'autre jour dans une société où je me divertis assez bien* » (MONTESQ.). ♦ 2° *Spécial.* Qui semble reproduire qqch. par une certaine ressemblance. V. *Second*. *C'est un autre Versailles*. *C'est un autre moi-même*. V. *Alter ego*. ♦ 3° Différent par quelque supériorité. « *Ce sera un autre gaillard que son père* » (FRANCE). *C'est un tout autre écrivain*. ♦ 4° (Sans article). *AUTRE CHOSE*. *C'est autre chose, c'est tout autre chose* : c'est différent. *Parlons d'autre chose*. *C'est cela, et pas autre chose*. « *Ça n'est pas autre chose qu'une affaire* », une « combine » (MART. du G.) : c'est bien une affaire, une combine. ◊ *Littér.* *AUTRE CHOSE... AUTRE CHOSE...* opposant deux propositions. « *Autre chose d'agir avec un père, autre chose de répondre devant un juge* » (BOSS.). ♦ 5° *Loc. adv.* *AUTRE PART* : ailleurs. — *D'AUTRE PART* : par ailleurs. ◊ *En attribut*. Qui est devenu différent de ce qu'il était. « *Je suis toujours moi-même et mon cœur n'est point autre* » (CORN.). *Devenir autre, tout autre*. « *Il était jeune, et elle aussi; elle est tout autre* » (PASC.). ◊ *Après les pron. pers. nous, vous* pour opposer le groupe désigné au reste. *Nous autres, nous parlons*. *Fam.* *Eux autres*.

II. *Pronominal* (nominal ou représentant un nom). ♦ 1° *Prendre qqn pour un autre* (une autre personne), *une chose pour une autre*. *Moi et les autres*. *Ce livre et l'autre*. « *Ces faits et les autres* » (BOSS.). « *Pourquoi celle-là plutôt qu'une autre?* » (MUSS.). *Loc. D'un bout* à l'autre*. *D'un jour* à l'autre*. — (Sans article) *De temps à autre*. — *Un autre* : une personne autre que soi. « *Aimer, c'est avoir pour but le bonheur d'un autre* » (TAINE). *Les autres* : les autres hommes, les autres femmes. V. *Autrui*. *L'autre, c'est les autres* »